

Cette demande ne fait pas acte de contrat ou de réservation. Toute demande illisible ou incomplète sera rejetée. La Direction des Plateformes et des Ressources Numériques a un rôle d'enregistrement des informations fournies dans ce document et n'est pas responsable en cas de contestations relatives à l'utilisation du nom de domaine demandé. Les conditions d'attribution des noms de domaine en .MC sont détaillées sur le site web <https://www.nic.mc>.

Seuls les bureaux d'enregistrement avec une accréditation valide peuvent soumettre une demande. Toute demande d'enregistrement doit être accompagnée des pièces justificatives (Extrait RCI, dépôt de marque, statuts, ...). En cas de modification, ne remplir que les champs « Nom du domaine » et ceux concernés par les modifications.

→ Ce document doit exclusivement être retourné par mail à l'adresse : nic@gouv.mc

Bureau d'enregistrement : _____

Enregistrement Modification Suppression

Nom du domaine : _____

Demandeur

Société / Nom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays : _____ E-mail : _____

Tél 1 : _____ Tél 2 : _____

Contact administratif

Nom : _____

Prénom : _____

Société : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

Tél 1 : _____

Tél 2 : _____

E-mail : _____

Contact technique

Nom : _____

Prénom : _____

Société : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

Tél 1 : _____

Tél 2 : _____

E-mail : _____

Serveurs DNS

Serveur primaire (*) :

Serveur secondaire (*) :

Serveurs optionnels :

(*) Champs obligatoires

En application de l'article 143 de la loi n°1.165 du 23 décembre 1993 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur les données vous concernant.

- Le demandeur du nom de domaine reconnaît avoir lu et accepte les termes de la charte de nommage
- Le bureau d'enregistrement reconnaît avoir lu et accepte les termes du contrat d'enregistrement

Date :

Demandeur :
Signature et cachet

Bureau d'enregistrement :
Signature et cachet